

## Chapitre 3

# Comprendre le cadre méthodologique utilisé au Maroc

*Afin de fonder empiriquement l'analyse des liens entre politiques et migrations, le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) au Maroc s'attache à recueillir des données au moyen de trois outils : des enquêtes auprès des ménages ; des enquêtes auprès des communautés ; et des entretiens avec des représentants d'organisations publiques, internationales et locales, permettant d'obtenir des informations qualitatives supplémentaires à propos des migrations au Maroc.*

*Ce chapitre explique les outils utilisés, la méthode d'échantillonnage de l'enquête et décrit les approches statistiques employées dans les chapitres suivants pour analyser les effets de l'émigration, de la migration de retour et des transferts de fonds sur les principaux secteurs étudiés. Il comprend une synthèse des résultats d'enquête, y compris des différences entre les régions rurales et urbaines, et entre les ménages migrants et non-migrants. Il met en évidence des disparités hommes/femmes, en particulier en ce qui concerne le pays d'accueil et les raisons du départ et du retour.*

**L**e cadre du projet IPPMD s'appuie sur une démarche empirique. Entre juin et octobre 2015, des données ont été collectées au Maroc afin d'analyser les interactions entre les migrations et les différents secteurs étudiés. Le travail de terrain a introduit trois principaux outils mis au point par le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : une enquête auprès des ménages, une enquête auprès des communautés et des entretiens avec les parties prenantes. La version générique de chaque outil a été adaptée au contexte marocain, en collaboration avec Thalys Conseil S.A.R.L. qui a dirigé les travaux sur le terrain. Les outils utilisés sont les suivants :

1. **L'enquête auprès des ménages** incluait un questionnaire soumis à 2 231 ménages. Le questionnaire comprenait des questions visant à déterminer si les ménages et les individus avaient bénéficié de certaines politiques susceptibles d'avoir des effets sur leurs parcours migratoires et sur le retour sur investissement généré grâce aux migrations. Il s'agissait également de renseigner sur les caractéristiques des individus et des ménages en lien avec divers secteurs clés du développement, tels que le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Elle a permis de recueillir des renseignements auprès des ménages migrants et non-migrants, offrant une base comparative à des fins d'analyse.
2. **L'enquête auprès des communautés** a vocation à compléter l'enquête auprès des ménages. Elle a été réalisée dans 25 des 100 communautés où l'enquête auprès des ménages a été conduite. Le questionnaire était adressé aux responsables communautaires dans le but de recueillir des données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques, ainsi que sur les politiques et les programmes de développement.
3. Les **entretiens avec les parties prenantes** ont été menés auprès de 30 représentants de ministères, d'institutions publiques et d'organisations non gouvernementales, religieuses, syndicales et internationales. Ils ont permis de recueillir des informations sur les tendances, les politiques, les opinions et les anticipations relatives à différents aspects ayant trait aux migrations au Maroc. Ces informations ont permis de compléter et de mieux interpréter les enquêtes quantitatives auprès des ménages et des communautés en incluant des détails supplémentaires quant au contexte spécifique au pays.

Le présent chapitre décrit le processus d'échantillonnage appliqué aux fins de la collecte des données quantitatives et qualitatives. Il illustre également les approches analytiques utilisées afin d'explorer les interactions entre les diverses

dimensions des migrations et les politiques publiques sectorielles. Enfin, il présente des statistiques descriptives de base établies à partir des données recueillies.

## Comment s'est déroulé l'échantillonnage des communautés et des ménages ?

Le Maroc étant un vaste pays, la collecte de données aux fins des enquêtes auprès des ménages et des communautés a spécialement porté sur 4 régions du Maroc. Plusieurs critères ont été définis pour la sélection des 4 régions d'intérêt, y compris le taux d'émigration moyen dans la région, la variété des expériences migratoires entre les régions et la variété des contextes urbains et ruraux. Les données tirées de l'Enquête nationale démographique (END) 2009-10 ont été utilisées à l'époque pour évaluer ces critères dans chacune des régions du Maroc (HCP, 2009-10).

Selon l'END, 10 % des ménages marocains sont des ménages de migrants (qui ont un membre ayant quitté sa résidence habituelle au moment de l'observation pour séjourner ailleurs pour une période égale ou supérieure à 6 mois). Ce pourcentage est de 12 % en milieu urbain et de 7 % en milieu rural. Avec 23 %, la région de l'Oriental affiche le taux le plus élevé, suivie de la région de Tadla Azilal avec 19 %. Cependant, ces deux régions présentent une particularité qui les distingue. Dans l'Oriental, les ménages avec émigrés sont plus susceptibles de se trouver en ville, tandis qu'à Tadla Azilal, ils sont plus susceptibles d'être en milieu rural, ce qui reflète la nature plus urbaine ou rurale des deux régions concernées. En revanche, à Souss-Massa-Draa, le taux de 5 % est inférieur à la moyenne nationale, et plutôt rural. Dans la région de Tanger-Tétouan, il est de 11 % et beaucoup plus urbain.

Le choix de ces quatre régions reflète également le fait que l'histoire des migrations varie énormément d'une région à une autre au Maroc. Les régions de l'Oriental et du Souss-Massa-Draa sont historiquement les régions d'émigrations importantes du Maroc tandis que les régions de Tadla Azilal et Tanger-Tétouan, sont issues de vagues d'émigration plus récentes.

Conjointement, ces régions représentent environ 30 % de la population totale du pays et une grande partie de la base de migrants au Maroc, et elles représentent des expériences migratoires diverses. Les ménages migrants dans les quatre régions en question représentent près de 38 % des ménages migrants observés dans le pays (HCP, 2009-10).

L'échantillon de l'enquête IPPMD a été tiré à deux degrés (suivant deux étapes) : le tirage des unités primaires d'échantillonnage (UPE) suivi d'un tirage des ménages sur le terrain, après avoir procédé au dénombrement des ménages par catégorie « ménage migrant » et « ménage non-migrant » des zones de dénombrement (ZD). En ce qui concerne la taille cible de l'échantillon, partant du fait que la proportion des ménages migrants à représenter au niveau

des quatre régions est de 13 %, et en fixant l'erreur relative sur cette proportion « ER(p) » à 5,5 %, la taille optimale de l'échantillon à tirer est de 2 200 ménages, suivant la formule suivante :

$$ER(p) = \sqrt{1 - \frac{n}{N}} \cdot \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}} / p$$

Où p : proportion à estimer n : taille de l'échantillon N : total des ménages

La répartition proportionnelle de cet échantillon selon le milieu de résidence nécessite donc 1 200 ménages en milieu urbain et 1 000 ménages en milieu rural.

Les communes du Maroc ont été définies comme UPE. Sur les 68 communes urbaines et 463 communes rurales des régions objets de l'enquête, 18 communes urbaines et 15 communes rurales ont été sélectionnées, soit un total de 33 communes. Dans chacune de ces communes, qui constitueront des zones de travail pour chaque équipe de l'enquête, trois districts de recensement (DR) en moyenne ont été retenus de manière aléatoire. Le DR est une zone aréolaire délimitée par des repères physiques clairs ; il abrite un nombre limité de ménages, qui peut varier dans une fourchette allant de 150 à 200, soit en moyenne 175 ménages. Le DR doit avoir des limites claires et facilement identifiables d'une part, et un type d'habitat dominant d'autre part.

Les DR en milieu urbain se composent d'un type d'habitat relativement hétérogène : villa, appartement, maison marocaine (moderne ou traditionnelle). Dans les zones rurales, l'habitat prend généralement la forme de groupements d'habitations appartenant à une ou plusieurs fractions (douars). On peut également trouver des habitats de type villa, ou de type marocain traditionnel ou moderne en milieu rural. L'échantillon du DR de chaque commune a été stratifié en fonction du genre de son voisinage, tel que précédemment décrit : voisinage urbain (habitat luxueux/moderne ; ancienne médina ; économique/social ; clandestin/bidonville ; autres urbains) et districts ruraux.

Au total, 100 DR ont été sélectionnés, soit 56 DR urbains et 44 DR ruraux. Le tableau 3.1 présente les communes échantillonnées par région et le tableau 3.A1.1 (annexe 3.A1) présente les DR ventilés selon la strate de résidence.

Tableau 3.1. **Échantillon des UPE (communes) et des DR, selon la région, au Maroc**

Région	Nombre de communes rurales	Nombre de communes urbaines	Nombre de communes (total)
Souss-Massa-Draa	6 (18)	5 (16)	11 (34)
L'Oriental	3 (9)	4 (12)	7 (21)
Tadla-Azilal	3 (9)	2 (6)	5 (15)
Tanger-Tétouan	3 (8)	7 (22)	10 (30)
Total	15 (56)	18 (44)	33 (100)

Note : Le nombre de DR échantillonnés est précisé entre parenthèses.

## **Enquêtes auprès des ménages**

Lors de la deuxième étape, les ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire dans chaque DR. Afin d'assurer une meilleure couverture des régions étudiées, il a été initialement décidé de restreindre l'enquête à 22 ménages par DR, soit 11 ménages migrants et 11 ménages non-migrants. En revanche, compte tenu de la rareté relative des ménages migrants, la division égale entre ménages migrants et non-migrants s'est plutôt effectuée au niveau de la commune, composée en moyenne de 3 DR aléatoirement choisis. L'échantillon au niveau de la commune revient donc à 33 ménages migrants et 33 ménages non-migrants.

La procédure de tirages des ménages s'est déroulée elle aussi en deux étapes. Premièrement, compte tenu de l'absence de données récentes, un dénombrement de l'ensemble des ménages des 100 DR échantillonnés a été constitué. Il s'agissait, pour l'ensemble des ménages du DR concerné, de solliciter auprès des chefs de famille des informations de base concernant l'expérience migratoire des membres du ménage. Ensuite, les ménages ont pu être classés en fonction d'une éventuelle expérience migratoire, et un échantillonnage représentatif des ménages a ainsi été établi à partir des listes produites.

Ayant une idée claire du DR, l'enquêteur a pu, en étroite collaboration avec les autorités locales, commencer l'opération de dénombrement des ménages. La numérotation séparée des ménages migrants et des ménages non-migrants à l'intérieur de la zone de travail de l'équipe a eu pour objectif de faciliter la procédure de tirage de l'échantillon des deux catégories de ménages. Au total, 17 500 ménages ont été dénombrés, parmi lesquels l'échantillon cible de 2 200 ménages – dont la moitié composée de « ménages migrants » et l'autre de « ménages non-migrants » – a été prélevé. Était considéré comme « ménage migrant » un ménage dont l'un des membres au moins est actuellement un émigré, un migrant de retour ou un immigré. Les définitions correspondantes sont énoncées dans l'encadré 3.1.

L'enquête auprès des ménages a été menée par 12 enquêteurs et 4 superviseurs de Thalys Conseil S.A.R.L. Elle a eu lieu entre le 5 juin et le 30 octobre 2015, après la tenue d'un séminaire de formation d'une semaine et de tests pilotes sur le terrain réalisés par Thalys Conseil et l'OCDE. Les entretiens ont été menés en arabe et en langues berbères, tous les jours et à toutes heures de la journée, à l'exception de la période du Ramadan, où les entretiens ont eu lieu après la rupture du jeûne.

Au total, 2 231 ménages ont été interrogés. Parmi eux, les ménages urbains (1 243) étaient plus nombreux que les ruraux (988) et les ménages non-migrants (1 124) légèrement plus nombreux que les migrants (1 107), rendant raisonnablement compte du partage à 50/50 visé à l'origine. Le tableau 3.2 synthétise l'échantillon final. Les données ont été recueillies à l'aide de questionnaires sur papier. Le tableau 3.A1.2 (annexe 3.A1) présente une brève description des modules de l'enquête. Les données obtenues ont ensuite été testées pour vérifier qu'elles ne contenaient ni erreurs ni incohérences.

### Encadré 3.1. Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages au Maroc

Un **ménage** est composé d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, qui vivent normalement dans une même unité d'habitation ou dans un groupe d'unités d'habitation, et qui partagent les espaces de cuisine et de repas.

Le **chef de famille** est la personne la plus respectée du ménage, celle qui est responsable des autres membres du ménage et subvient à la plupart de leurs besoins, qui prend les décisions essentielles et dont l'autorité est admise par tous les membres du ménage.

Le **principal répondant** est la personne qui connaît le mieux le ménage et les membres qui le composent. Il peut s'agir du chef de famille (homme ou femme), ou de toute autre personne âgée de 18 ans ou plus. Le principal répondant répond à la majorité des modules que comprend le questionnaire, à l'exception de celui ayant trait à la migration de retour, qui est traité directement par les personnes concernées. Lorsqu'il n'était pas possible de mener l'entretien avec les migrants qui se trouvaient à l'étranger au moment de l'enquête, le principal répondant a également répondu aux questions du module sur l'émigration.

Un **ménage migrant** est un ménage dont au moins l'un des membres est actuellement un émigré international, un migrant de retour ou un immigré.

Un **ménage non-migrant** est un ménage dont aucun membre actuel n'est un émigré international, un migrant de retour ou un immigré.

Un **émigré international** est un ancien membre du ménage qui est parti vivre dans un autre pays, et qui n'est pas revenu dans le ménage depuis au moins trois mois<sup>1</sup>.

Un **migrant international de retour** est un membre actuel du ménage qui a auparavant vécu dans un autre pays pendant au moins trois mois consécutifs, et qui est revenu vivre dans le pays concerné.

Un **immigré** est un membre actuel du ménage, qui est né dans un autre pays et qui vit depuis au moins trois mois dans le ménage.

Les **transferts de fonds internationaux** sont des transferts en espèces ou en nature réalisés par des émigrés internationaux. Dans le cas de transferts de fonds en nature, le répondant doit estimer la valeur des biens reçus par le ménage.

Un **ménage recevant des transferts de fonds** est un ménage ayant reçu des fonds par transfert international dans les 12 mois précédant l'enquête. Ces fonds peuvent être envoyés par d'anciens membres du ménage, ou par des migrants qui n'ont jamais fait partie du ménage.

1. En général, les enquêtes sur les migrations considèrent qu'un individu est un migrant si celui-ci est parti depuis 6 ou 12 mois. La prise en compte de périodes de migration plus courtes permet toutefois de représenter les migrants saisonniers dans l'échantillon (les déplacements temporaires, tels que des vacances, n'entrent pas dans cette définition). Le cadre de l'enquête ne prévoit aucune limite s'agissant du temps écoulé depuis l'émigration, l'immigration ou la migration de retour. Par conséquent, toutes les expériences migratoires peuvent être prises en compte. Toutefois, il est probable que les expériences migratoires plus récentes soient davantage représentées dans cette enquête, car les émigrés partis depuis longtemps sont moins susceptibles d'être mentionnés par le ménage.

Tableau 3.2. **Taille finale des échantillons de ménages ruraux/urbains en fonction de l'expérience migratoire au Maroc**

Expérience migratoire	Zones urbaines	Zones rurales	Total
<b>Ménages migrants</b>	602 (48 %)	505 (51 %)	1 107 (50 %)
<b>Ménages non-migrants</b>	641 (52 %)	483 (49 %)	1 124 (50 %)
<b>Total</b>	1 243	988	2 231

### **Enquêtes auprès des communautés**

L'enquête auprès de la communauté a été réalisée auprès des autorités locales ayant de bonnes connaissances sur la communauté, au sein de chaque DR sélectionné dans le cadre de l'enquête auprès des ménages.

Les entretiens ont été menés par les superviseurs de Thalys Conseil S.A.R.L. En raison de difficultés administratives, les enquêtes communautaires ont pu aboutir seulement dans 25 des 100 ZD. Les répondants ont été identifiés par les autorités locales et le questionnaire a été administré en même temps que le questionnaire sur les ménages.

L'enquête comprenait des questions sur la part des ménages dont l'un des membres vit actuellement dans un autre pays et sur le pays de résidence le plus courant, ainsi que sur les emplois les plus répandus dans la communauté. Elle comprenait également un aperçu des diverses politiques publiques et des programmes actuels ou passés au sein de la communauté.

### **Entretien avec les parties prenantes**

Afin de compléter les données quantitatives, des entretiens semi-directifs ont été menés avec les parties prenantes de différents milieux en s'appuyant sur un guide conçu par le Centre de développement de l'OCDE. Ce guide comportait cinq axes :

- sensibilisation générale aux questions de migrations
- actions, programmes et politiques directement liés aux migrations
- actions, politiques et programmes principaux susceptibles d'être liés aux migrations
- perception des problèmes liés aux migrations
- coordination avec d'autres parties prenantes en matière de migrations.

Dans chaque partie, les questions ont été modifiées selon que l'entité interrogée travaillait directement ou indirectement sur les migrations et en fonction de son rôle à l'égard des politiques ayant trait aux migrations. Les institutions retenues étaient notamment des agences du gouvernement œuvrant ou non sur la question des migrations, des organisations de la société civile, des syndicats, des établissements universitaires et des organisations internationales. Environ un tiers des répondants représentait les institutions publiques, tant au niveau national que régional (tableau 3.3).

Tableau 3.3. **Récapitulatif des répondants dans le cadre des entretiens qualitatifs au Maroc, en fonction du type d'organisation**

Type d'organisation	Nombre d'entretiens
<b>Institutions publiques</b>	16
<b>Organisations internationales</b>	8
<b>Organisations non gouvernementales locales</b>	6
<b>Total</b>	30

## Comment les données ont-elles été analysées ?

Après une description des outils qui ont servi à recueillir des données pour le projet, cette section montre comment ces données ont été analysées. Dans ce rapport, les analyses comportent à la fois des tests statistiques et une analyse de régression. Les tests statistiques déterminent la probabilité que la relation entre deux variables ne résulte pas du hasard :

- Un test t compare la moyenne d'une variable dépendante pour deux groupes indépendants. Par exemple, il sert à vérifier s'il existe une différence entre le nombre moyen de travailleurs embauchés par des ménages agricoles avec émigrés et celui de travailleurs recrutés par des ménages agricoles sans émigrés.
- Un test du khi carré permet d'examiner la relation entre deux variables catégoriques (nominales), comme la fréquentation d'une école privée (seules deux catégories sont possibles, oui ou non) par les enfants issus de deux types de ménages : ceux recevant des transferts de fonds et ceux n'en recevant pas.

Ce type de tests statistiques ne permet pas de rendre compte d'autres facteurs. L'analyse de régression, quant à elle, permet de vérifier l'effet quantitatif d'une variable sur une autre, tout en tenant compte d'autres facteurs susceptibles d'influencer, eux aussi, le résultat. Les enquêtes auprès des ménages et des communautés ont intégré des informations détaillées sur les ménages, leurs membres et les communautés dans lesquelles ils vivent. Ces informations ont servi à élaborer des variables de contrôle. Celles-ci ont été incluses dans les modèles de régression afin de distinguer l'effet d'une variable étudiée d'autres caractéristiques des individus, des ménages et des communautés qui sont susceptibles d'affecter le résultat, comme, par exemple, les investissements du ménage dans une activité commerciale ou les projets d'émigration d'un individu.

Le rapport comporte deux modèles de régression de base : moindres carrés ordinaires (MCO) et probit. Le choix du modèle à utiliser est fonction de la nature de la variable de résultat. On fait appel à une régression MCO lorsque la variable de résultat est continue (un nombre infini de valeurs) et à un modèle probit quand la variable de résultat ne peut avoir que deux valeurs (par exemple, la possession d'une entreprise ou non).

Les interactions entre politiques publiques et migrations sont explorées à la fois au niveau des ménages et au niveau individuel, même si cela dépend du sujet et de l'hypothèse étudiés. Pour chaque secteur, l'analyse s'intéresse à deux relations :

- l'impact d'une **dimension migratoire** sur un **résultat propre au secteur**

$$Y_{\text{résultat propre au secteur}(C)} = \alpha + \beta E_{\text{dimension migratoire}(A1)} + \gamma X_{\text{caractéristiques}(D)} + \varepsilon$$

- l'impact d'une **politique de développement sectorielle** sur un **résultat migratoire**.

$$Y_{\text{résultat migratoire}(A2)} = \alpha + \beta E_{\text{politique de dév. sectorielle}(B)} + \gamma X_{\text{caractéristiques}(D)} + \varepsilon$$

L'analyse de régression repose sur quatre ensembles de variables :

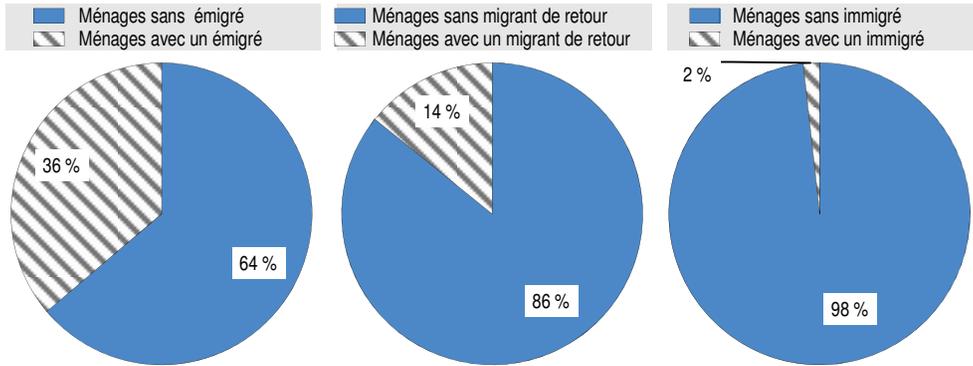
- A) Migrations : 1) dimensions migratoires**, dont émigration (parfois, utilisation de la variable de substitution d'une intention d'émigrer à l'avenir), transferts de fonds, migration de retour et immigration ; **2) résultats migratoires**, incluant la décision d'émigrer, le transfert et l'utilisation de fonds, la décision et la pérennité de la migration de retour, et l'intégration des immigrés.
- B) Politiques de développement sectorielles** : un ensemble de variables indiquant si un individu ou un ménage a pris part à une politique ou à un programme spécifique, ou en a bénéficié, dans quatre principaux secteurs : marché de l'emploi ; agriculture ; éducation ; investissement et services financiers.
- C) Résultats propres au secteur** : un ensemble de variables mesurant les résultats obtenus dans les secteurs du projet étudié, tels que la participation à la main-d'œuvre, l'investissement dans l'élevage, la scolarisation ou la propriété d'une entreprise.
- D) Caractéristiques au niveau du ménage et de l'individu** : un ensemble de variables socio-économiques et géographiques explicatives qui tendent à influencer sur les résultats migratoires et sectoriels.

### **Que révèlent les enquêtes sur les migrations au Maroc ?**

Les 2 231 enquêtes auprès des ménages ont permis de recueillir des données sur 9 451 individus vivant au Maroc, ainsi que sur 1 126 membres qui ont émigré. Au total, 807 ménages comptent des membres qui ont émigré – 36 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon (graphique 3.1, à gauche). Parmi ces ménages, 317 ont eu au moins un migrant de retour (14 % de tous les ménages de l'échantillon, graphique 3.1, diagramme circulaire au centre) et 39 ménages comptaient au moins un immigré (2 %, diagramme circulaire de droite). Dans l'ensemble, ces chiffres correspondent à 333 migrants de retour et 52 immigrés. Des données spécifiques relatives à leur expérience migratoire ont également été recueillies. La taille de l'échantillon d'immigrés étant trop réduite pour permettre l'analyse, le présent rapport met davantage l'accent sur l'émigration et la migration de retour.

Graphique 3.1. **Il y a relativement plus d'émigrés que de migrants de retour au Maroc**

Part des ménages, en fonction de l'expérience migratoire au Maroc



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Afin d'accroître le nombre d'immigrés dans l'échantillon, les immigrés ont été largement suréchantillonnés au sein de chaque UPE, à l'appui de l'exercice de dénombrement des ménages. Cependant, malgré les efforts déployés pour augmenter la taille de l'échantillon, le nombre total d'immigrés est demeuré faible. Par ailleurs, comme les dimensions migratoires de l'émigration et de la migration de retour ont été laissées au hasard lors de l'échantillonnage du groupe migrant, le dénombrement reflète l'importance relative de ce dernier dans chaque région. Le graphique 3.2 illustre la prévalence des émigrés, des migrants de retour et des immigrés par région, à partir des données recueillies au niveau des ménages. Il montre que l'émigration est relativement plus importante à Tadla-Azilal, alors que la migration de retour est plus fréquente dans la région de Souss-Massa-Drâa. Cela reflète probablement le fait que l'émigration de Tadla-Azilal est plus récente, tandis que l'émigration de Souss-Massa-Drâa est plus ancienne.

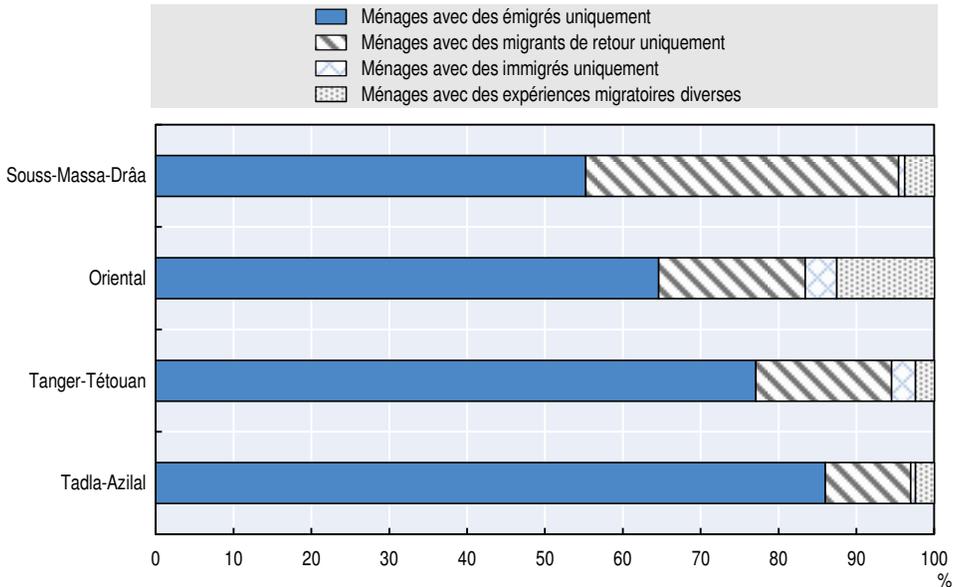
Le tableau 3.4 présente les caractéristiques des ménages selon leur expérience migratoire. Les ménages qui jouissent d'une expérience migratoire sont légèrement plus susceptibles de vivre dans les zones rurales, en particulier les ménages avec des migrants de retour (52 % en milieu rural), par rapport aux ménages sans migrants (43 % en milieu rural). Également, les ménages qui jouissent d'une expérience migratoire sont généralement plus petits, avec environ 3.9 à 4.1 membres, selon le type d'expérience migratoire, comparativement à une moyenne de 4.5 membres pour les ménages sans migrants.

Le ratio de dépendance (le nombre d'enfants et de personnes âgées par adulte en âge de travailler) est plus élevé pour les ménages ayant une expérience

migratoire, allant de 0.57 pour les ménages avec émigré à 0.65 pour les ménages avec migrant de retour, contre 0.51 pour les ménages sans migrants. Si les ménages avec migrant de retour affichent le plus fort taux de dépendance, ils sont pourtant les moins susceptibles d'avoir des enfants puisque 40 % d'entre eux ont des enfants, contre 53 % chez les ménages sans migrants.

### Graphique 3.2. La migration de retour est un phénomène plus courant dans la région de Souss-Massa-Drâa

Part relative des migrants par région (%)



Note : La catégorie « ménages avec des expériences migratoires diverses » comprend les ménages entrant dans au moins deux des autres catégories comme, par exemple, les ménages qui comptent à la fois un migrant de retour et un émigré.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

En moyenne, près d'un ménage sur cinq compte une femme comme chef de ménage. Les différences entre les groupes sont importantes. En effet, alors que, dans les ménages sans migrants, 11 % des chefs de ménage sont des femmes, cette proportion est ramenée à 7 % chez les ménages avec migrants de retour. Les ménages avec émigré, et plus particulièrement les ménages recevant des transferts de fonds, sont bien plus susceptibles d'être dirigés par une femme que les ménages sans émigré (34 % contre 42 %, respectivement).

Aux fins du présent projet, un indicateur du patrimoine des ménages a été élaboré à partir des questions de l'enquête auprès des ménages portant sur le

nombre d'actifs détenus par le ménage, allant d'un téléphone portable à un bien immobilier. Cet indicateur suggère qu'un ménage jouissant d'une expérience migratoire tend à être plus riche qu'un ménage sans expérience migratoire, même si ce dernier type de ménage tend à être plus instruit – avec 15 % des ménages comptant au moins un membre ayant atteint un niveau d'études supérieures, comparativement à 13 % chez les ménages avec émigré, 12 % chez les ménages recevant des transferts de fonds et 11 % chez les ménages avec un migrant de retour.

L'enquête IPPMD comportait aussi une question directe visant à déterminer si les membres d'un ménage âgés de 15 ans et plus prévoyaient d'émigrer. Il ressort des données que les projets d'émigration sont plus fréquents dans les ménages qui ont une expérience migratoire, surtout lorsqu'ils comptent des migrants de retour. Ce constat peut être en grande partie attribué aux migrants de retour eux-mêmes, dont 33 % ont l'intention d'émigrer, contre 4 % pour les autres membres de leur ménage.

**Tableau 3.4. Les ménages avec migrants tendent à être plus riches que les ménages sans migrants au Maroc**

Caractéristiques des ménages échantillonnés

	Échantillon total	Ménages sans migrants	Ménages avec émigrés	Ménages recevant des transferts de fonds	Ménages avec migrants de retour
Nombre de ménages	2 231	1 124	807	544	317
Ménages en zone rurale (%)	44	43	45	49	52
Taille du ménage	4.2	4.5	4.1	3.9	4.1
Ratio de dépendance <sup>a</sup>	0.55	0.51	0.57	0.63	0.65
Ménages avec enfants (0-14 ans, %)	48	53	45	55	40
Ménages dirigés par une femme (%)	19	11	34	42	7
Indicateur du patrimoine <sup>b</sup>	14.9	13.9	16.5	15.9	15.3
Ménages dont un membre au moins a atteint un niveau d'études supérieures (%)	14	15	13	12	11
Ménages avec un membre projetant d'émigrer (%) <sup>c</sup>	11.4	9.9	10.7	10.5	18.9

Note : Les catégories ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives ; ainsi, un ménage comprenant un émigré et un migrant de retour relèvera à la fois des ménages avec émigrés et des ménages avec migrants de retour.

a. Le ratio de dépendance est obtenu en divisant le nombre d'enfants et de personnes âgées par le nombre de personnes en âge de travailler (15-65 ans).

b. L'indicateur du patrimoine est standardisé de 0 à 100 ; plus le score est élevé, plus le ménage est riche.

c. La part des ménages avec un membre projetant d'émigrer est définie sur la base d'une question directe posée à tous les adultes (15 ans et plus) pour déterminer s'ils prévoient, ou non, de vivre ou de travailler dans un autre pays.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le tableau 3.5 résume les caractéristiques des individus (15 ans et plus), ventilées en fonction de leur statut de migrants de retour, d'émigrés ou de

non-migrants. Les migrants de retour forment le groupe le plus âgé, avec un âge moyen de 58 ans contre 40 ans pour les émigrés actuels et les non-migrants. Le groupe des non-migrants est assez équilibré entre les sexes, avec 51 % de femmes et 49 % d'hommes. Les migrants quant à eux sont le plus souvent des hommes (14 % à peine des émigrés et 6 % des migrants de retour sont des femmes). Les émigrés sont les plus instruits, 33 % d'entre eux ayant achevé au moins le premier cycle du secondaire. Pour les migrants de retour, cette part est de 13 %, et donc plus faible que parmi les non-migrants (26 %).

**Tableau 3.5. La plupart des migrants sont des hommes**  
Caractéristiques des individus des ménages échantillonnés

	Non-migrants	Émigrés	Migrants de retour
Nombre d'individus	7 068	1 126	333
Âge	40	40	58
Part des femmes (%)	51	14	6
Part des personnes (25 ans et plus) ayant achevé au moins le premier cycle du secondaire	26	33	13

Note : Le groupe des non-migrants inclut les individus membres de ménages avec et sans migrants. Seuls les adultes (15 ans et plus) sont pris en compte.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

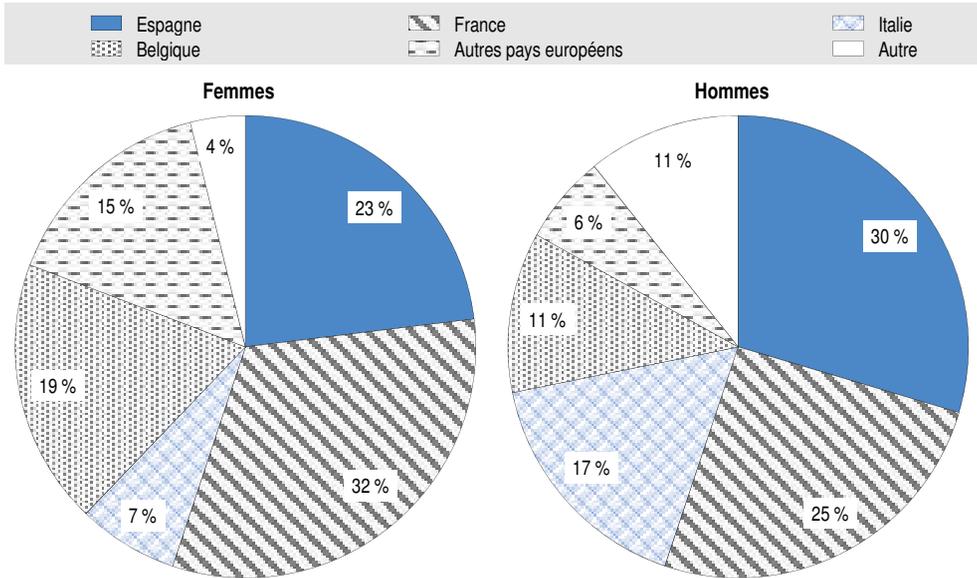
### **Émigration : hommes et femmes ne suivent pas les mêmes tendances**

Les données collectées sur les émigrés concernent leur pays de résidence actuel, le temps qui s'est écoulé depuis qu'ils sont partis et les raisons pour lesquelles ils ont émigré. La majorité des émigrés, hommes et femmes confondus, se sont rendus en Espagne et en France (graphique 3.3). L'Italie est un pays de destination plus courant chez les hommes que chez les femmes, puisqu'il accueille 17 % des hommes contre 7 % des femmes, alors que la Belgique accueille davantage de femmes, en proportion. L'explication la plus plausible est celle de l'ancienneté de l'émigration vers ces pays et les politiques de regroupement familiale qui y ont été mises en œuvre. Les hommes sont aussi plus susceptibles de migrer vers d'autres pays (11 % des hommes contre 4 % des femmes). Dans la catégorie « Autre », les principaux pays se situent en Afrique, le Burkina Faso attirant le plus grand groupe d'émigrés marocains après les pays d'Europe.

Les motifs d'émigration indiqués diffèrent selon le sexe (graphique 3.4). Là où l'émigration des hommes répond principalement à des motifs professionnels (81 %), la majorité des femmes ont émigré pour des raisons familiales ou pour se marier (57 %). Les femmes étaient aussi légèrement plus susceptibles que les hommes d'émigrer afin d'étudier à l'étranger (respectivement 10 % et 4 %).

**Graphique 3.3. Une grande majorité d'émigrés marocains ont rejoint l'Europe**

Pays de destination des émigrés (%), selon le sexe

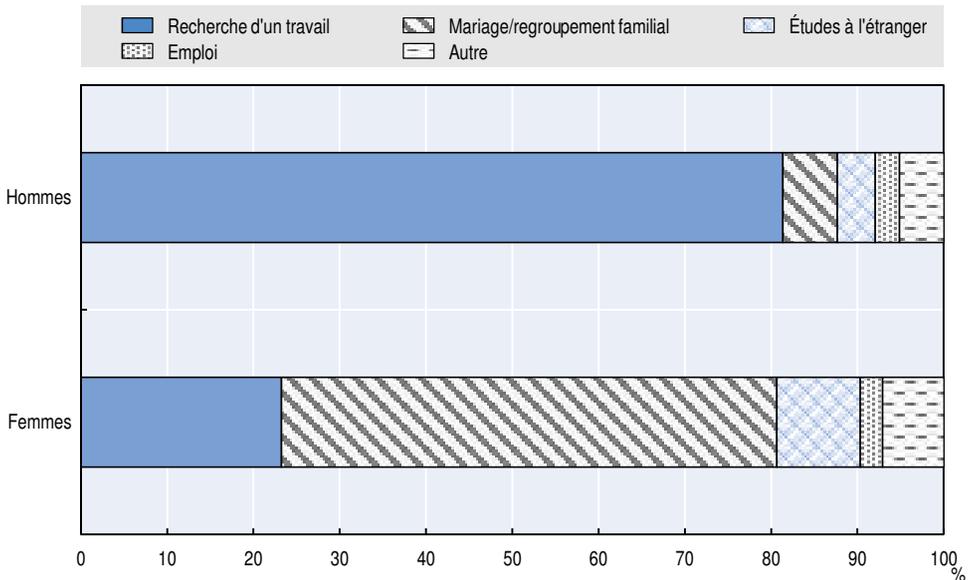


Note : La catégorie « Autre » peut inclure des pays européens, puisque que le pays de destination est inconnu pour 2.7 % des hommes et 0.6 % des femmes.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

**Graphique 3.4. L'émigration est essentiellement motivée par des raisons professionnelles pour les hommes et par des raisons familiales ou par le mariage pour les femmes**

Motifs d'émigration (%), selon le sexe



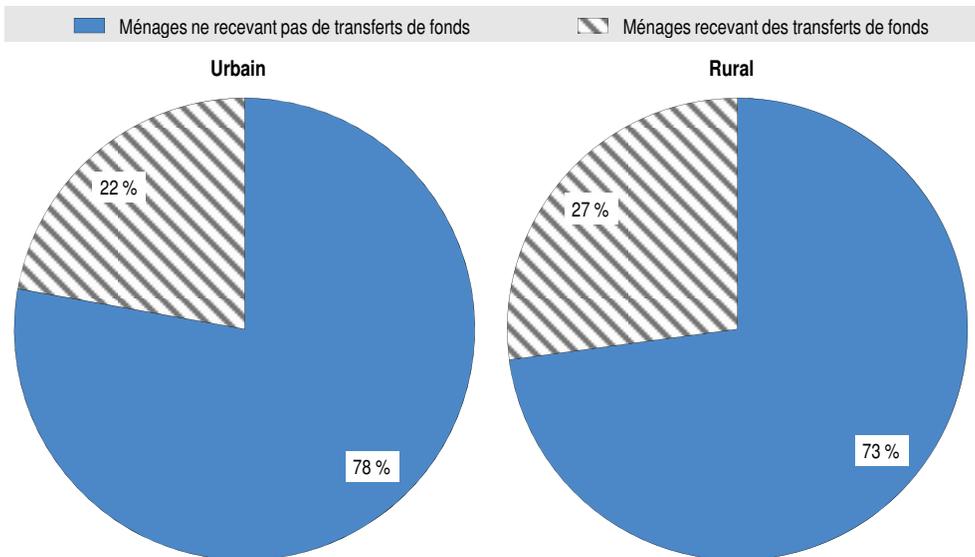
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

### Les tendances en matière de transferts de fonds diffèrent entre les zones urbaines et rurales

Près d'un ménage sur quatre dans l'échantillon a reçu des transferts de fonds, avec une part légèrement plus élevée chez les ménages des zones rurales, 27 %, contre 22 % pour les ménages urbains. Parmi les émigrés, un peu plus de 58 % avaient transféré des fonds à leurs anciens ménages au cours des 12 mois précédant l'enquête. Près de 67 % des ménages avec un émigré avaient reçu des transferts de fonds de la part d'un ancien membre. Selon les 459 ménages qui ont fourni des informations, les ménages ont reçu environ 16 605 dirhams marocains (MAD), soit 2 022 dollars américains (USD) en moyenne, dans l'année.

Graphique 3.5. **Les ménages des régions rurales du Maroc sont légèrement plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds**

Part des ménages recevant des transferts de fonds (%)



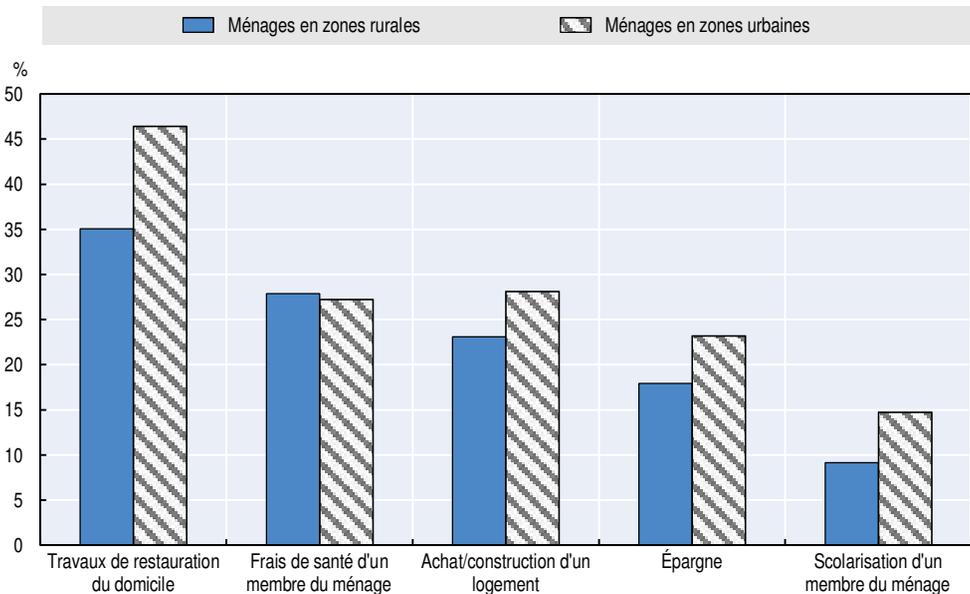
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le questionnaire incluait une question sur les décisions financières prises par les ménages recevant des transferts de fonds suite à l'émigration de l'un de leurs membres. L'activité la plus courante consistait à investir dans la rénovation de la résidence familiale : elle concernait 35 % des ménages en milieu rural et 46 % des ménages en milieu urbain. La deuxième activité la plus courante concernait le paiement d'un traitement médical au profit d'un membre : 27 % pour les ménages ruraux comme pour les ménages urbains. Les ménages des régions urbaines étaient plus susceptibles d'investir dans l'éducation de leurs membres que les ménages en milieu rural.

Les anciens pays de destination des migrants de retour sont similaires à ceux des émigrés actuels, la France et l'Espagne étant les principaux pays d'où reviennent les migrants de retour (graphique 3.7). Les migrants de retour d'Espagne représentaient une part de 11 % en milieu rural, et de 33 % en milieu urbain. L'Italie, quant à elle, était un pays d'accueil plus fréquent pour les migrants de retour au Maroc en milieu rural, puisque 10 % des migrants de retour ruraux provenaient d'Italie, contre 5 % pour les migrants de retour en milieu urbain.

### Graphique 3.6. Pour les ménages marocains recevant des transferts de fonds, l'activité la plus courante consiste à investir dans leur résidence actuelle

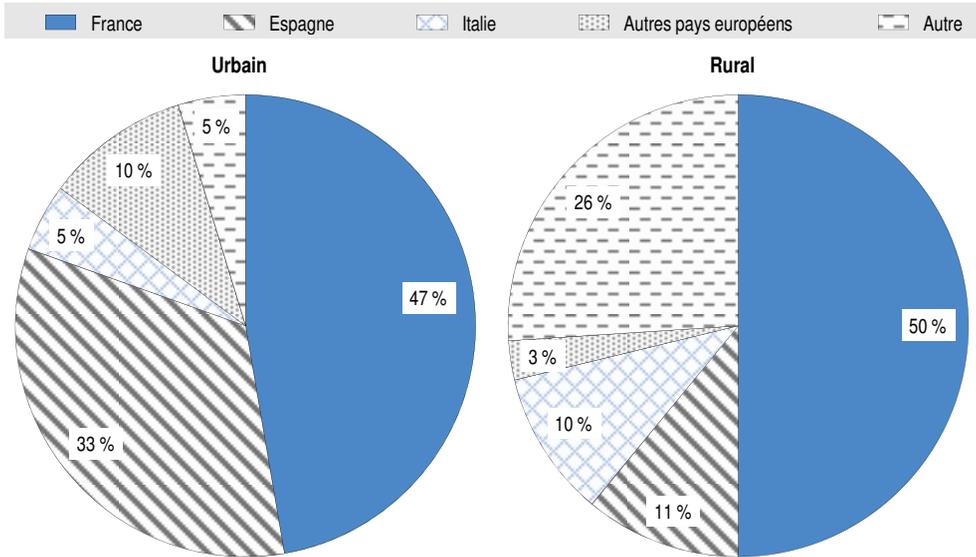
Activités entreprises par les ménages recevant des transferts de fonds de la part d'anciens membres (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les motifs d'émigration initiale renseignés par les migrants de retour au Maroc sont similaires à ceux des émigrés vivant à l'étranger. Globalement, ils sont partis pour chercher du travail ou occuper un emploi ailleurs ; ces motifs représentent 86 % de toutes les raisons communiquées. Les principales raisons du retour au Maroc sont la retraite et les motifs d'ordre familial (graphique 3.8). L'absence de statut juridique dans le pays de destination constitue une autre raison importante du retour, évoquée par 17 % des rapatriés dans les zones rurales et 19 % en milieu urbain.

**Graphique 3.7. La plupart des migrants de retour au Maroc arrivent de France ou d'Espagne**  
Anciens pays de destination des migrants de retour (%)

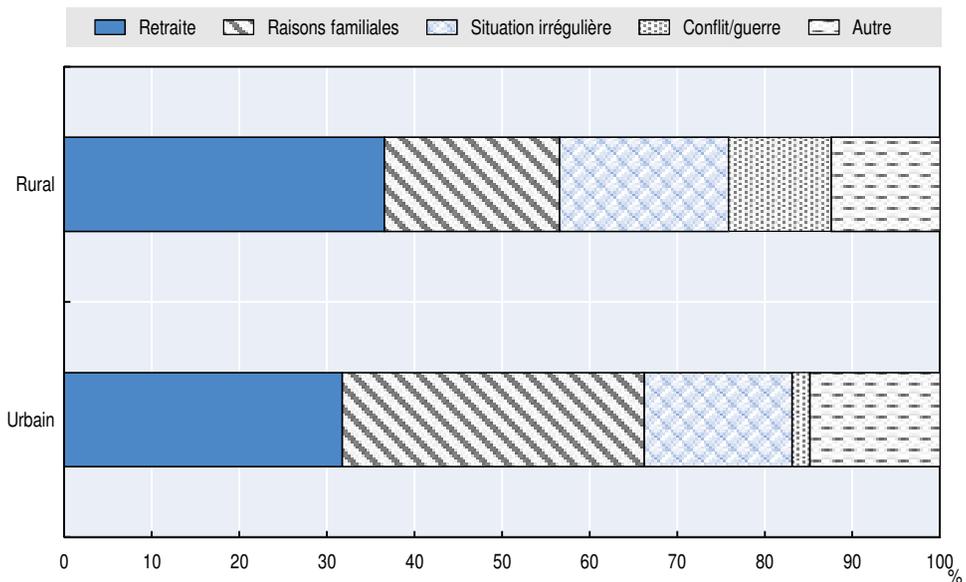


Note : La catégorie « Autre » peut inclure des pays européens, dès lors que le pays de destination est inconnu pour 2 % des migrants de retour urbains et 19 % des migrants de retour ruraux.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

**Graphique 3.8. La majorité des migrants de retour sont revenus au Maroc pour y prendre leur retraite ou pour des raisons familiales**

Raisons du retour des migrants (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Ce chapitre a présenté les trois outils (enquêtes auprès des ménages, enquêtes auprès des communautés et entretiens qualitatifs avec les parties prenantes) qui servent à recueillir des données permettant d'analyser les interactions entre migrations, politiques publiques et développement. Les chapitres suivants adoptent une approche sectorielle pour présenter les résultats de l'analyse des données : marché de l'emploi, agriculture, éducation, et investissement et services financiers.

### **Références**

HCP (2009-10), « Étude nationale démographique (END) à passages répétés 2009-10 », Haut-Commissariat au Plan (HCP) du royaume du Maroc, Rabat.

## ANNEXE 3.A1

Tableau 3.A1.1. **Échantillons des DR au Maroc, selon la strate de résidence**

Régions	Strate						Total
	Luxeux/ moderne	Ancienne/ médina	Economique/ social	Clandestin/ bidonville	Autres	Rural	
Souss Massa Draa	0	1	11	3	1	18	34
L'Oriental	4	1	4	3	0	9	21
Tadla Azilal	1	1	3	1	0	9	15
Tanger Tétouan	7	1	7	6	1	8	30
Total des communes	12	4	25	13	2	44	100

Tableau 3.A1.2. **Synthèse des modules inclus dans l'enquête auprès des ménages**

<b>Module 1</b> <i>Liste des membres du ménage</i>	Ce module pose des questions sur les caractéristiques du ménage : nombre de membres et leur relation avec le chef de famille, leur sexe, leur âge, leur état civil, etc. Il convient de mentionner que le module demande à tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus s'ils ont l'intention d'émigrer à l'étranger.
<b>Module 2</b> <i>Niveau d'instruction et compétences</i>	Ce module recueille des informations sur la scolarisation des enfants, le travail des enfants, les compétences linguistiques et le niveau d'études de tous les membres du ménage. En outre, des questions visent à déterminer si le ménage a bénéficié de certains types de politiques éducatives (bourses d'études, transferts conditionnels en espèces liés à l'éducation ou distribution de fournitures scolaires).
<b>Module 3</b> <i>Marché de l'emploi</i>	Ce module recueille des informations sur les caractéristiques d'emploi des membres du ménage : conditions d'emploi, métier et secteur d'activité principal, ainsi que sur les moyens permettant de trouver un emploi, notamment les agences nationales pour l'emploi. De plus, des questions visent à déterminer si le ménage a participé à des programmes d'emplois publics et à des formations professionnelles.
<b>Module 4</b> <i>Dépenses, actifs et revenus</i>	Ce module pose des questions sur les schémas de dépenses du ménage, les actifs qu'il possède et ses différents types de revenu.
<b>Module 5</b> <i>Investissement et services financiers</i>	Ce module pose des questions sur l'inclusion financière des ménages, leurs connaissances financières et les informations dont ils disposent sur la gestion d'une entreprise. Il collecte également des informations sur les principaux obstacles que rencontrent les ménages pour gérer une entreprise.
<b>Module 6</b> <i>Activités agricoles</i>	Ce module cible les ménages travaillant dans l'agriculture : culture des terres et élevage. Il recueille des informations sur les parcelles : nombre, taille, cultures pratiquées, mode d'acquisition et potentiel commercial, ainsi que sur le nombre et le type de bêtes. Ce module permet également de déterminer si les ménages ont bénéficié de politiques agricoles : subventions, formation ou assurance récolte.
<b>Module 7</b> <i>Émigration</i>	Ce module recueille des informations sur tous les ex-membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui vivent actuellement à l'étranger. Il s'intéresse aux caractéristiques des migrants : sexe, âge, état civil, relation avec le chef de famille, compétences linguistiques et niveau d'études. Il recueille également des informations sur les pays de destination, les raisons pour lesquelles ils sont partis, et leurs conditions d'emploi dans le pays d'origine et dans le pays de destination.

Tableau 3.A1.2. **Synthèse des modules inclus dans l'enquête auprès des ménages (suite)**

<b>Module 8</b> <i>Transferts de fonds internationaux</i>	Ce module collecte des informations sur les transferts de fonds des personnes actuellement émigrées. Il note la fréquence des transferts de fonds et leur montant, les circuits par lesquels ils ont transité, et ce à quoi ils ont servi.
<b>Module 9</b> <i>Migration de retour</i>	Ce module collecte des informations sur tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui ont déjà vécu à l'étranger pendant au moins trois mois consécutifs avant de revenir dans le pays. Il recueille des informations sur la destination et la durée de la migration, ainsi que sur les raisons qui ont motivé l'émigration et le retour au pays.
<b>Module 10</b> <i>Immigration</i>	Ce module est destiné aux immigrés du ménage âgés de 15 ans et plus. Il collecte des informations sur la citoyenneté, les raisons de l'immigration, les conditions d'emploi et l'activité exercée avant l'immigration, ainsi que sur les investissements dans le pays hôte. Ce module pose également des questions sur la discrimination dans le pays hôte.
<b>Module 11</b> <i>Santé et protection sociale</i>	Ce module collecte des informations sur tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus à propos de l'utilisation, de l'accès et de la couverture des établissements de santé, du contrat de travail et des prestations sociales liées à l'emploi.



Extrait de :

## Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264279193-fr>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Comprendre le cadre méthodologique utilisé au Maroc », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264279193-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).